

ASSEMBLÉE DU 27 MAI 2019

À une assemblée extraordinaire de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue à l'heure et au lieu ordinaire de ses délibérations, lundi le vingt-septième jour du mois de mai de l'an deux mille dix-neuf et à laquelle sont présents :

M. le Maire : Bruno Vadnais

Les membres du conseil : M. Éric Deschênes
M. Richard Dion
M. Yvon Tranchemontagne
M. Richard Belhumeur
M. Jean-Pierre Doucet
M. Gérald Toupin

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Vadnais, le directeur général est également présent. Le directeur général fait mention de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil en date du 24 mai 2019.

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR.....	1195
1. RAPPORT FINANCIER 2018	1195
2. CONGRÈS 2019 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS.....	1195
3. 57 ^e ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU RÉSEAU BIBLIO	1196
4. SOUMISSION POUR LE TERRASSEMENT DU PARC MUNICIPAL.....	1196
5. SOUMISSION POUR LA LOCATION D'UN CHARGEUR À PATINS GUIDÉS.....	1196
6. FORMATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	1196
7. ENTENTE POUR LE TRAPPAGE DE CASTOR	1196

1. RAPPORT FINANCIER 2018

rés. 13-05-2019

Il est proposé par M. Éric Deschênes, appuyé par M. Gérald Toupin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert adopte rapport financier 2018 présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant, Yvan Gaudet CPA.

Adoptée à l'unanimité.

2. CONGRÈS 2019 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

rés. 14-05-2019

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet, appuyé par M. Richard Dion et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise M. le Maire, Bruno Vadnais ainsi que les conseillers M. Éric Deschênes, M. Gérald Toupin et M. Yvon Tranchemontagne à assister au congrès de la Fédération québécoise des municipalités, qui aura lieu du 26 au 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec. Il est également résolu d'autoriser de rembourser les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement pour un montant maximum de 1 500 \$ par élus sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

3. 57^E ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU RÉSEAU BIBLIO

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet, appuyé par M. Yvon Tranchemontagne et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise les dépenses d'inscription et de déplacement pour la responsable de la bibliothèque, une bénévole et le conseiller responsable de la bibliothèque.

rés. 15-05-2019

Adoptée à l'unanimité.

4. SOUMISSION POUR LE TERRASSEMENT DU PARC MUNICIPAL

Il est proposé par M. Gérald Toupin, appuyé par M. Richard Belhumeur et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte la soumission de *Terrassement Baril* pour la fourniture et l'installation de gazon dans le projet de jeux d'eau et de modules de jeux au parc municipal. La soumission est au montant de 7 960.00 \$ (av. tx.).

rés. 16-05-2019

Adoptée à l'unanimité.

5. SOUMISSION POUR LA LOCATION D'UN CHARGEUR À PATINS GUIDÉS

Le conseil demande au directeur des travaux publics d'obtenir d'autres soumissions pour la location d'un chargeur à patins guidés pour les travaux du projet de sentier pédestre au parc municipal. Une décision sera prise lors de la séance ordinaire du 3 juin 2019.

6. FORMATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M. Richard Dion, appuyé par M. Yvon Tranchemontagne et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise le directeur général, M. Larry Drapeau, à la formation « *Optimiser certaines pratiques de comptabilité et de finances municipales et démystifier les taux variés* » donné par l'Association des directeurs municipaux du Québec, le 18 septembre 2019, à Joliette. La formation est au coût de 316.00 \$ (av. tx.).

rés. 17-05-2019

Il est également résolu que la Municipalité assume les frais de déplacement et de repas liés à cette journée de formation.

Adoptée à l'unanimité.

7. ENTENTE POUR LE TRAPPAGE DE CASTOR

Il est proposé par M. Yvon Tranchemontagne, appuyé par M. Gérald Toupin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte de conclure une entente avec M. Patrice Lambert pour ses services de trappage de castor pour une période d'un an.

rés. 18-05-2019

Cette résolution annule la résolution numéro 07-12-2018 concernant une entente avec Mme Joanie Germain.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levée.

Je, Bruno Vadnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bruno Vadnais, maire

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 27^e jour du mois de mai 2019

Larry Drapeau
Directeur général et secrétaire-trésorier

